
Commissaire aux Comptes
Expert comptable DPLE
Diplômé Hautes Etudes Commerciales et financières
Ecole supérieure de Commerce de PAU

OGEC LA SALLE PIBRAC
Association 1901
20, rue des Frères
31820 PIBRAC

SIRET : 776 828 238 00019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2019

Commissaire aux Comptes
Expert comptable DPLE
Diplômé Hautes Etudes Commerciales et financières
Ecole supérieure de Commerce de PAU

OGEC LA SALLE PIBRAC
Association 1901
20, rue des Frères
31820 PIBRAC

SIRET : 776 828 238 00019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2019

A l'assemblée générale de
l'Association OGEC LA SALLE PIBRAC;

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC LA SALLE PIBRAC relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, faisant état d'un résultat bénéficiaire de 368 176,28 €, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Pour ce qui concerne les produits constatés d'avance et les charges à payer, nous nous sommes attachés à en vérifier le principe de permanence des méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association

Fait à COLOMIERS, le 22 novembre 2019

Xavier PELICOT
Commissaire Aux Comptes



BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE		EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
		12	mois	31.08.19			31.08.18
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
ACTIF	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et développement						
	Concessions, brevets et droits similaires			20 361.60	9 346.54	11 015.06	16 105.46
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			1 562.62	1 562.62	0.00	0.00
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions			1 013 904.94	591 107.56	422 797.38	483 174.90
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels			309 315.98	203 216.30	106 099.68	78 997.39
	Autres immobilisations corporelles			3 522 208.77	1 857 897.37	1 664 311.40	1 515 136.45
	Immobilisations mises en concession						
	Immobilisations en cours			982 918.21		982 918.21	236 998.43
	Avances & acomptes sur immob. corporelles						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières			100 847.50		100 847.50	847.50	
	TOTAL	(I)	5 951 119.62	2 663 130.39	3 287 989.23	2 331 260.13	
LIAISON	Comptes de liaison	(II)					
ACTIF	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances & acomptes versés sur commandes			5 000.00		5 000.00	18 000.00
	CREANCES						
	Usagers & comptes rattachés			-9 325.33	8 788.64	-18 113.97	-8 385.32
	Autres créances			132 880.57		132 880.57	212 793.43
CIRCULANT	DIVERS						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités			2 361 642.36		2 361 642.36	2 379 806.44
COMPTE	Charges constatées d'avance						
	TOTAL	(III)	2 577 937.45	8 788.64	2 569 148.81	2 664 042.10	
DE	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(IV)					
	Primes de remboursement des obligations	(V)					
	Ecarts de conversion actif	(VI)					
TOTAL GENERAL			(I A VI)	8 529 057.07	2 671 919.03	5 857 138.04	4 995 302.23

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12 mois	31.08.2019	31.08.2018
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES			
	Fonds associatifs sans droit de reprise		3 523 068.82	3 208 591.31
	Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)			
	Réserves			
	Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU INSUFFISANCE)		368 176.26	314 477.51
	AUTRES FONDS ASSOCIATIF			
	Autres fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés			
Résultat sous contrôle de tiers financiers				
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)				
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables		1 500.00		
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
	TOTAL (I)		3 892 745.08	3 523 068.82
LIAISON	Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques			54 898.66
	Provisions pour charges		396 126.00	396 126.00
	TOTAL (III)		396 126.00	451 024.66
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement			
	Sur autres ressources			
	TOTAL (IV)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		399.83	328.24
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		622 264.55	624 872.32
	Emprunts & dettes financières divers			
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		140 352.37	107 729.26
	Dettes fiscales et sociales		96 360.96	104 428.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		642 992.88	117 072.10
	Autres dettes		3 180.00	3 302.50
	Instruments de trésorerie			
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		62 716.37	63 475.93
	TOTAL (V)		1 568 266.96	1 021 208.75
	Ecart de conversion passif	(VI)		
	TOTAL GENERAL (I A VI)		5 857 138.04	4 995 302.23

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE	12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12 mois	31.08.2019	31.08.2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises (France Export)				
	Production vendue - Biens (France Export)				
	Production vendue - Services (France 2 679 064.93 Export)			2 679 064.93	2 647 071.18
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (France 2 679 064.93 Export)			2 679 064.93	2 647 071.18
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			31 760.00	49 446.00
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges			2 485.95	47 376.07
	Autres produits				
	- cotisations			75.00	85.00
	- dons				
	- legs et donations				
	- produits liés à des financements règlementaires				
	- vente de dons en nature				
	- autres produits de générosité			9 966.75	37 653.16
	- autres produits divers			1 857.00	2 257.00
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 725 209.63	2 783 888.41
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 824.84	4 872.71
	Variation de stock (Marchandises)				
	Achats matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes *			1 393 528.91	1 405 238.96
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 870.81	36 183.67
	Salaires et traitements			510 693.84	511 009.51
	Charges sociales			197 733.49	218 239.93
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations			354 088.61	321 350.82
	Dotations aux provisions : sur immobilisations				
	Dotations aux provisions : sur actif circulant			3 080.77	4 284.93
	Dotations aux provisions : pour risques et charges				58 341.66
	Autres charges			2 875.10	4 466.46
	TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 502 696.37	2 563 988.65
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			222 513.26	219 899.76
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou insuffisance transférée (III)			98 755.00	97 596.85
	Insuffisance supportée ou excédent transféré (IV)				

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.	9 844.06	
	Autres intérêts et produits assimilés	4 266.28	10 432.46
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)	14 110.34	10 432.46
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	5 482.34	6 479.77
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)	5 482.34	6 479.77
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		8 628.00	3 952.69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		329 896.26	321 449.30
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 402.02	1 932.86
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		397.30
	Reprises sur provisions et transferts de charges	54 898.66	
	TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	64 300.68	2 330.16
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 020.68	9 301.95
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	26 020.68	9 301.95
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		38 280.00	-6 971.79
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les excédents (X)		
SOLDE INTERMEDIAIRE (I-II+III-IV+V-VI+VII-VIII-IX-X)		368 176.26	314 477.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)			
- Engagements à réaliser sur les ressources affectées (XII)			
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII+XI)		2 902 375.65	2 894 247.88
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)		2 534 199.39	2 579 770.37
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total produits - total charges)		368 176.26	314 477.51

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	TOTAL		
	CHARGES		
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

* Y compris

- Redevances de crédit bail mobilier
- Redevances de crédit bail immobilier

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
			Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions créat., apports & virements	
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I Autres postes d'immobilisations incorporelles II	21 924.22			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre - dont composants	1 013 904.94		
		Sur sol d'autrui - dont composants			
		Inst. gén., agenc. & aménag. construc. - dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels - dont composants	251 254.67		58 061.31	
	Autres immob. corporelles	Install. gén., agenc., aménag. divers	3 009 682.31		367 331.29
		Matériel de transport	14 141.00		
Matériel de bureau & inform., mobilier		90 305.78		40 748.39	
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours	236 998.43		982 918.21		
Avances et acomptes					
	TOTAL III	4 616 287.13		1 449 059.20	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	847.50		100 000.00	
	TOTAL IV	847.50		100 000.00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		4 639 058.85		1 549 059.20	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immob à la fin de l'exercice	Rééval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice	
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou hors service			
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I Autres postes d'immob. incorporelles II			21 924.22		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			1 013 904.94	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gén., agenc.			309 315.98	
	Install. tech., matériel & outill. industriels			3 377 013.60		
	Autres immob. corporelles	Install. gén., agenc.			14 141.00	
		Matériel de transport			131 054.17	
Mat. bureau & inform.						
Emballages récup.						
Immobilisations corporelles en cours	236 998.43		982 918.21			
Avances et acomptes						
	TOTAL III	236 998.43		5 828 347.90		
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence					
	Autres participations Autres titres immobilisés Prêts & autres immob. financières			100 847.50		
	TOTAL IV			100 847.50		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		236 998.43		5 951 119.62		

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement I					
Autres immobilisations incorporelles II	5 818.76	5 090.40			10 909.16
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui	530 730.04	60 377.52			591 107.56
Inst. générales, agenc. & aménag. construc.					
Installations techniques, matériel & outillage industriels	172 257.28	30 959.02			203 216.30
Autres immob. corporelles					
Inst. générales, agenc., aménag. divers	1 544 916.42	241 290.35			1 786 206.77
Matériel de transport	14 141.00				14 141.00
Matériel de bureau & informatique, mobilier	41 178.28	16 371.32			57 549.60
Emballages récupérables & divers					
TOTAL III	2 303 223.02	348 998.21			2 652 221.23
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 309 041.78	354 088.61			2 663 130.39

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement I							
Autres immobilisations incorporelles II							
Terrains							
Constructions							
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui							
Inst. gén., ag., amén. constr.							
Install. tech., matériel & outill. industriels							
Autres immob. corporelles							
Inst. gén., ag., amén. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau & inform.							
Emballages récup. & divers							
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL IV							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							
TOTAL GENERAL non ventilé		DOTATIONS			REPRISES		
TOTAL GENERAL non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	TOTAL I				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux usagers Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour risques d'emploi Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour grosses réparations Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges	54 898.66		54 898.66	
	TOTAL II	36 126.00			36 126.00
		360 000.00			360 000.00
	TOTAL II	451 024.66		54 898.66	396 126.00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations — incorporelles — corporelles — titres mis en équiv. — titres de participation — financières (autres) Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes d'usagers Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III	8 193.82	3 080.77	2 485.95	8 788.64
	TOTAL GENERAL I + II + III	459 218.48	3 080.77	57 384.61	404 914.64

Dont dotations et reprises

D'exploitation	3 080.77	2 485.95
Financières		
Exceptionn.		54 898.66

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- installations techniques, matériel et outillage industriel	de 3 à 6 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 6 à 20 ans
- matériel de transport	de 4 à 5 ans
- matériel de bureau	de 5 à 10 ans
- mobilier de bureau	de 7 à 10 ans





PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Une provision pour mise au norme de 360.000€ figure au bilan

L'association, pour faire face à ses investissements sur le local d'accueil des élèves, a contracté, en N-4, 2 emprunts pour 500 k€ ; Ces emprunts sont garantis par des DAT sur la même banque d'un montant équivalent. Le solde à rembourser à la clôture est de 173 781 €.

Indemnités de fin de carrières :L'art. L123-13 du CC impose de procéder à l'évaluation du montant des engagements de protections sociales et d'en inscrire le montant en annexe, à ce titre une provision complémentaire a été dotée pour 0€, correspondant à l'indemnité conventionnelle avec application du calcul actuariel L'ensemble des provisions constituées à ce titre s'élève à 36 126 € à la clôture de l'exercice.

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS - TRAVAUX ENTRETIEN

Les contrôles des services techniques de l'état ont imposé, afin d'éviter la fermeture de l'établissement, la réalisation selon un calendrier accepté, la mise en conformité des locaux et installations notamment pour la circulation des personnes handicapées. La fin du programme des circulations horizontales disposant de moins de pente inférieure à 5% et l'implantation structurel d'un système d'ascenseur pour accéder aux 2 niveaux supérieurs du bâtiment principal ont justifié la constitution antérieure d'une provision de mise aux normes de 360 000€ en attente de réalisation des travaux .

ANNEXE - ELEMENT 6-10

Exercice du 01.09.18 au 31.08.19

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
48790000	PRODUITS DIV CONSTATES D AVAN		62 716.37
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			62 716.37

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.09.18 au 31.08.19

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
16880000	INTERETS COURUS NON ECHUS		399.83
40810000	FOURNISSEURS FACT NON PARV.		50 402.75
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PA		34 640.00
43860000	AUTRES CHARGES A PAYER		17 263.47
43861000	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		3 708.22
44860000	ETAT.CHARGES A PAYER		4 750.00
TOTAL CHARGES À PAYER			111 164.27